



Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 26 juin 2025 à 20h

1. Appel

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Présents : 32 membres sur 45, 31 membres dès 23h00

Excusé/es : Mmes et MM S. Bürer, L. Christinet, A. Di Tullio, R. Gagneux, S. Gyger, F.-L. Humbert, D. La Gioia, W. Leuba, A. Pécoud, G. Strobino, et A. L. Vouros.

Absents : Mme et M S. Bensaid et E. Felix.

2. Communications de la Présidente.

A. Gétaz, Présidente, fait part du décès de Madame Jean Marjorie Evershed, grand-maman par alliance de Mme Jennifer Evershed, Conseillère communale. Elle présente, au nom du Conseil, la sympathie à Mme Evershed et sa famille. Le Conseil garde une minute de silence en son hommage.

Elle salue la présence de Madame Fabienne Gerber, boursière communale, et demande aux conseillers/ères de voter pour qu'elle puisse prendre la parole au point 5, 6 et 7 de l'ordre du jour. Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité.

L'épicerie est ouverte depuis fin mai, remerciements aux Vaulis pour leur soutien.

4. PV de la séance du 15 mai 2025.

Le PV tel que corrigé est accepté avec 29 oui et 2 abstentions

5. Préavis municipal N° 27/2025 : Comptes communaux 2024. Rapport de la Commission des finances et vote.

Les comptes 2024 tel que présentés sont acceptés par 30 oui et 1 abstention, décharge est donnée à la Municipalité, à la boursière et à la Commission des finances.

6. Rapport de Gestion 2024 de la Municipalité. Rapport de la Commission de gestion et vote.

La gestion municipale pour l'exercice 2024 est acceptée à l'unanimité, décharge est donnée à la Municipalité et à la Commission de gestion.

7. Préavis municipal N° 28/2025 : Arrêté d'imposition pour l'année 2026. Rapport de la Commission des finances et vote.

Le préavis municipal N°28/2025 : Arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que présenté est accepté à l'unanimité.

8. Dépôt du préavis municipal N°29/2025 : Demande de crédit pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des Cimes. Nomination des commissions des finances et ad hoc.

Ce préavis a été retiré par la Municipalité.

9. Dépôt du préavis municipal N°30/2025 : Levée des oppositions concernant la réalisation du trottoir sur la partie Est du chemin des Curtils. Nomination de la commission ad hoc.

Le préavis municipal N°30/2025 est déposé.

Sont élus membres de la Commission ad hoc Mmes A. Owen, K. Enzler, C.-L. Mégard Mutezintare, Marianne Christinet et Kathy Michalak.

10. Dépôt du préavis municipal N°31/2025 : Règlement sur la protection du patrimoine arboré. Nomination de la commission ad hoc.

Le préavis municipal N°31/2025 est déposé.

Sont élus membres de la Commission ad hoc Mmes et MM D. Renaud, J. Evershed, A. Comte Lesage, Ch. Clerc et M. Pécoud.

11. Dépôt du préavis municipal N°32/2025 : Demande de crédit pour la mise à niveau de l'éclairage public. Nomination des commissions des finances et ad hoc.

Le préavis municipal N°31/2025 est déposé.

La Commission des finances est nommée.

Sont élus membres de la Commission ad hoc Mmes et M P.-A. Rotzetta, K. Enzler, C. Duclos, P.-A. Gétaz et D. Rochat.

12. Motion de Pierre-Alain Rotzetta : « Pour une échelle des salaires du personnel communal claire et partagée. »

La motion est jugée recevable, sa prise en considération est acceptée à l'unanimité. Elle est soumise à la Municipalité.

13. Elections statutaires :

- a. de la Présidente : est réélue Ariane Gétaz.
- b. du 1^{er} Vice-Président : est réélu Daniel Renaud.
- c. de la 2^{ème} Vice-Présidente : est réélue Fabienne Péry-Meylan.
- d. des 2 scrutateurs : sont réélus Pierre-André Gétaz et Anne Owen.
- e. des scrutateurs suppléants : sont réélus Gil-Aurel Suter et Anouk Hog.
- f. de la Commission de gestion : sont élus Kathy Michalak, Daniel Renaud, Claire-Lise Mégard Mutezintare, Monique Zarandia et Jean-Jacques Fasel.
- g. de la Commission des finances : sont élus Bernard Févry, Romain Baeriswyl, Eric Epple, Yves-Alain Tschirren et Sandrine Givry-Lemerancier.

2. Communications des délégués aux associations.

La Région de Nyon adopte le projet d'agglomération de 5^e génération du Grand Genève et a validé la liste des mesures vaudoises candidates à un cofinancement fédéral dans le périmètre du district.

3. Divers et propositions individuelles.

Il existe toujours un corps de pompiers et une caserne à Le Vaud. Lors de l'incendie le 25 mai, grâce à leur intervention avant l'arrivée des pompiers de Nyon, Gland et Lausanne, l'incendie ne s'est pas propagé aux maisons et parcelles adjacentes.

Le Vaud, le 26 juin 2025

Pour le Conseil Communal



Ariane Gétaz
Présidente



Lin Schelling
Secrétaire

Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al.1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169 et 170 LEDP.